

EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA
DELEGATION DE POUVOIR FINANCIER
PAIEMENT UNIQUE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
CRÉDIT LÉGISLATIF INCLUS DANS LA
LOI CONCERNANT DES MESURES SUPPLÉMENTAIRES LIÉES À LA COVID-19

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le ministère de l'Emploi et du Développement social et aux articles 32, 33 et 34 de la Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP), je, ministre de l'Emploi et du Développement social (EDS), autorise par la présente les postes énumérés ci-dessous à exercer les pouvoirs, fonctions et attributions suivants en lien avec le programme susmentionné.

Nom du programme et référence législative		Paiement unique aux personnes handicapées		
		Pouvoir d'initier la dépense/Article 32 Ententes interministérielles et avec d'autres institutions féd./provinc.	Article 34	Article 33
Niveau et titre du poste				
EDSC - Administration centrale				
26.1	Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'oeuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées (EDS)	P	P	P
26.6	Sous-ministre d'EDSC / Président de la CAEC ²	P	P	P
26.7	Sous-ministre du Travail ²	P	P	-
26.8	Sous-ministre délégué principal / Sous-ministre délégué ²	P	P	-
26.9	Sous-ministre adjoint ²	P	P	-
26.10	Directeur général ²	P	P	-
26.11	Directeur ²	-	P	-
26.12	Gestionnaire ²	-	P	-
EDSC - Service Canada				
27.1	Chef de l'exploitation (Service Canada)	P	P	-
EDSC - Pouvoirs fonctionnels				
28.1	Dirigeant principal des finances, DGDPF	P	P	P
28.2	Directeur général principal - DIRCM, DGDPF	P	P	P
28.3	Directeur principal / Directeur - DIRCM, DGDPF	-	P	P
28.4	Spécialistes fonctionnels - DIRCM, DGDPF	-	P	P

P Désigne l'exercice des pleins pouvoirs dans les limites du budget autorisé et en conformité avec les lois pertinentes et les instruments de politique appropriés du Conseil du Trésor et du gouvernement

¹ Selon la lettre de mandat et les responsabilités ministérielles

² Selon le mandat de la Direction générale

Carla Qualtrough, Minister of Employment and Social Development

Date

Graham Flack, Deputy Minister of Employment and Social Development

Date

PRENDRE NOTE: Pour obtenir les pouvoirs financiers en vertu du *Paiement unique aux personnes en situation de handicap - crédit législatif inclus dans la Loi concernant des mesures supplémentaires liées à la COVID-19*, veuillez contacter l'unité de la délégation financière; Nc-fas-sfa-nhq-accounting-services-compt-ac-gd@hrsdc-rhdcc.gc.ca. Prière de ne pas soumettre une demande de PSMF via maSGE(SAP).